

Séance du 27 janvier 2020

### **Synergie entre le CPAS et la Ville**

Natacha IDE, Directrice générale du CPAS, a d'abord présenté les synergies déjà existantes au niveau social avec les Echevinats de la Culture, du Développement durable et de la Jeunesse, la Bibliothèque locale et le Guichet social. Des réunions avec le service Patrimoine mais aussi des collaborations avec les services Travaux, Ressources Humaines et Communication ont lieu régulièrement. Les marchés publics sont élaborés pour les 2 institutions. Les réunions syndicales et les formations se font dorénavant ensemble.

Avec le PST (programme stratégique transversal), les synergies s'intensifient avec la mise en place de divers services communs comme celui du Patrimoine, un data center, un DPO (Délégué à la Protection des Données) et un archiviste. La volonté est de collaborer aussi dans le cadre d'une politique financière commune.

A la question de Bernard DE RO (cdH) sur le nombre d'articles 27, Colette DELMOTTE lui a répondu qu'une centaine de familles peuvent en profiter.

Selon André FLAHAUT (PluS), ce rapprochement entre les 2 entités peut gagner en efficience mais pourrait engendrer des problèmes de cohésion des statuts. «Il faut rassurer le personnel », a-t-il conseillé. Natacha IDE lui a répondu qu'« effectivement, le CPAS a une identité juridique propre mais nous pouvons mettre en commun les ressources. De toute façon, tout dépendra des états des lieux et des études faites préalablement ».

### **Budget CPAS**

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a présenté la situation budgétaire du CPAS. A l'ordinaire, la prévision de dépenses et recettes s'élève à 20.557.800€, avec un mali à l'exercice propre de ± 1.300.000€ qui a été comblé par un prélèvement de 1.015.240€ et par une augmentation de 228.756€ de la dotation communale (montant total : 5.976.141€). Cette situation financière inconfortable est notamment due à l'inscription au budget 2020 de 2 postes importants, à savoir la RGB (Révision Générale des Barèmes) pour les années 2019 et 2020 et l'indexation des salaires.

Au niveau des dépenses, les frais de personnel s'élèvent à 60 %, les frais de fonctionnement à 12 % et les transferts à 25 %.

Au niveau des recettes, 29 % proviennent de la dotation communale, 34 % de transferts (fédéral et régional), 30 % des prestations et 5 % de prélèvement.

A l'extraordinaire, le CPAS investira dans du matériel informatique-sécurité. La présidente du CPAS a également cité la création de deux logements d'urgence au Moulin de la Foulerie, la construction d'une extension à la Maison de Retraite Nos Tayons, le logement de transit et la restauration du Musée communal.

Pour le groupe PluS, « le social ne doit pas être rentable ». Gaëtan THIBAUT (PluS) soutient le travail du CPAS mais a voté contre ce budget craignant pour la concrétisation des projets et le maintien de l'emploi.

« Les actions menées doivent être durables. Souvent, on reproche au politique de ne pas avoir agi assez tôt et nous, nous agissons. Notre directeur financier a tiré la sonnette d'alarme. Un comité de pilotage est mis en place pour que le CPAS ne déraile pas et puisse assurer ses missions sur le long terme », a déclaré le Bourgmestre Pierre HUART.

Colette DELMOTTE a ajouté que « notre fonds de réserve qui comblait le déficit est vide maintenant. Nous devons agir. Nous travaillons également sur une étude de rentabilité de la maison de retraite ».

Même si Véronique VANDEGOOR (DéFI) a félicité le travail social, elle s'est abstenue. Le groupe cdH s'est aussi abstenu.

### **Rénovation de la baie vitrée de la crèche**

La baie vitrée de la crèche communale de la Dodaine doit être rénovée pour des raisons de sécurité et énergétique. Le Centre Nivellois de la Petite Enfance a obtenu un subside provincial pour cette rénovation. « Nous avons donné notre accord mais avons exigé la désignation d'un auteur de projet », a expliqué l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT.

### **Abribus**

Bernard DE RO est intervenu au sujet des abribus : « Depuis la rénovation de la Grand-Place, il n'y en a plus. Par contre, à certains endroits, certains sont toujours installés, or les arrêts ont été déplacés ».

Le Bourgmestre Pierre HUART lui a confirmé qu'un marché pour l'ensemble des abribus va être relancé. Quant à ceux de la Grand-Place, ils devront être déplaçables.

### **Coder Dojo ?**

Véronique VANDEGOOR souhaiterait que des séances de coder dojo ayant pour but de familiariser les jeunes à la programmation soient organisées.

Les Autorités communales estiment que les outils informatiques doivent être maîtrisés dans les écoles. « C'est pourquoi nous avons mis un budget pour la formation des enseignants », a déclaré l'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ.

Au niveau de la bibliothèque locale, le CA a approuvé un axe particulier sur l'éducation aux médias. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ lui a proposé de mettre sur pied un groupe de travail dont les missions seraient de rechercher des bénévoles et un lieu avec connexion wifi.

### **Difficulté de parking pour les riverains**

Au nom des riverains des rues Roblet, Lagasse et Vandervelde, Evelyne VANPEE (cdH) a suggéré une collaboration avec l'Ecole normale afin de pouvoir utiliser leur parking.

Le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que « la Ville avait, par exemple, une convention de ce genre avec l'hôpital. En ce qui concerne l'Ecole normale, l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles a refusé notre demande. Nous allons la réitérer ».

Vinciane HANSE a voulu ajouter qu'en ce qui concerne le Collège Sainte-Gertrude, les nouveaux riverains ne respectent plus le fait de partir lorsque les professeurs arrivent. « Il y a même eu des actes de vandalisme. C'est un partenariat à sens unique », a-t-elle précisé.

Valérie DE BUE a plutôt suggéré un concept de parking partagé « contrôlé » par les nouvelles technologies.

### **Etat du parc de la Maillebotte**

A la question de Véronique VANDEGOOR au sujet des arbres non élagués, des feuilles mortes... , l'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT lui a répondu qu'il est difficile de contenter tout le monde. « Les arbres sont importants comme poumon vert, il faut donc les conserver sauf s'ils sont malades ou représentent un danger pour la sécurité publique. Nous

disposons d'ailleurs d'un logiciel actualisé sur l'état sanitaire des arbres. Par ailleurs, nous surveillons régulièrement l'accessibilité des sentiers et de la salle ».

### **Pompiers volontaires**

« Quelle est l'intention de la Ville suite à la décision du tribunal concernant le dossier des pompiers volontaires ? », a demandé Véronique VANDEGOOR.

« Nous avons acté la décision. S'il s'agit d'une victoire comme que cela a été déclaré, il n'y aura sans doute pas de recours en Cassation » a déclaré Pierre HUART

L'estimation qu'on avait faite est inférieure à ce que la Ville devra payer. L'arrêt va dans le sens que nous avions prédit. Un montant de 900.000€ avait d'ailleurs été provisionné », a affirmé le Bourgmestre Pierre HUART.

### **Plus de Nivelles Navette**

« Certains personnes nous ont signalé que les navettes du samedi matin ne circulaient plus », a déclaré Bernard DE RO. Le Bourgmestre Pierre HUART lui a confirmé que ce service ne « tournait » plus depuis 2 mois, notamment en raison du très faible taux de fréquentation (10 personnes en moyenne) et des coûts élevés de maintenance/réparation. « Nous vous dévoilerons très prochainement la nouvelle formule proposée par un investisseur privé », a-t-il précisé.